

1. Identification

Identificateur de produit	ACIDE NITRIQUE 67%	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	acide azotique , Hydrogen nitrate, Nitryl hydroxide, Nitral, Engraver's acid	
Usage recommandé	Applications industrielles	
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabricant		
Nom de la société	PVS Benson	
Adresse	1012 Gore Road Freelton, ON L0R1K0 Canada	
Téléphone	1-800-265-0014	
Courriel	bensoncs@pvschemicals.com	
Numéro de téléphone d'urgence	24 hours/7 Jours :	1-313-921-1200
Fournisseur	Voir ci-dessus	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Liquides comburants	Catégorie 3
	Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, par inhalation	Catégorie 3
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut aggraver un incendie; comburant. Peut être corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Toxique par inhalation.
Conseil de prudence	
Prévention	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Intervention	En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Stockage	Stocké dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	33 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acide nitrique		7697-37-2	67

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Symptômes de patient de festin.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de la portée des enfants. Le contact avec une matière combustible et de la chaleur peut engendrer un incendie.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	L'eau d'utilisation sur les feux impliquant l'acide nitrique pour diluer et absorber a libéré des oxydes de l'azote.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas employer les poudres chimiques sèches contenant le bicarbonate de soude, le bicarbonate de potassium, le carbonate de sodium, le carbonate de calcium, le phosphate d'ammonium ou le sulfate d'ammonium. L'acide nitrique peut réagir violemment avec ces agents s'éteignants.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Peut aggraver un incendie; comburant. Le récipient peut exploser sous l'effet de la chaleur d'un incendie.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Des gaz inflammables/toxiques peuvent être dégagés lors de la combustion.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Peut aggraver un incendie; comburant. Ces substances accélèrent la combustion lorsqu'elles sont impliquées dans un feu.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Être attentive lors de l'association à l'eau; NE PAS ajouter d'eau à de l'acide, TOUJOURS remuer en ajoutant de l'acide à de l'eau, ceci pour empêcher l'émission de chaleur, fumée et émanations. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Éviter le contact avec les vêtements et autres matières inflammables. Tenir le récipient bien fermé. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Magasin dans un récipient fermé dans un endroit froid, sec, bien aéré et foncé loin des matériaux incompatibles. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Garder sous clef. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)	LECT	4 ppm
	MPT	2 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)	LECT	10 mg/m ³
		4 ppm
	MPT	5.2 mg/m ³ 2 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)	LECT	4 ppm
	MPT	2 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)	LECT	4 ppm
	MPT	2 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)	LECT	4 ppm
	MPT	2 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)	LECT	10 mg/m3
		4 ppm
	MPT	5.2 mg/m3 2 ppm

Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Directives au sujet de l'exposition	Voir ci-dessus
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Autre	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Liquide
Couleur	Blanc to Jaune pâle
Odeur	doux / piquant
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	1.0, conc: 0.1M (solution)
Point de fusion et point de congélation	-41 °C (-41.8 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	121.6 °C (250.88 °F)
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet

Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	2.17 (Air = 1)
Densité relative	1.4134 g/cm ³ @ 20°C
Solubilité	
Solubilité (eau)	complet
Coefficient de partage n-octanol/eau	-2.3 @ 25°C
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Densité	1.4134

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Très réactif. Peut réagir avec les matières incompatibles. Réagit vigoureusement avec des matières alcalines ou des métaux. Corrosif aux métaux. Réagit avec des métaux doux comme aluminium et zinc et dégage du gaz hydrogène inflammable.
Stabilité chimique	Le produit est un oxydant et peut aggraver un incendie. Stable dans les conditions recommandées de stockage. Peut cependant se décomposer sous l'effet de la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Agents réducteurs. Matières organiques. Amines. Des poudres métalliques. Matières combustibles. Éviter tout contact avec la plupart des métaux, carbures, hydrogène sulfuré, térébenthine, acides organiques et autres matériaux facilement inflammables.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Gaz d'hydrogène. Des fumées ou des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toxique par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
Peau	Provoque de graves brûlures de la peau.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion	Provoque des brûlures du tube digestif.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Nocif si avalé. Cause des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Cause des brûlures. Toxique par inhalation.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	2800 ppm, 1 heures, ECHA

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
		2500 ppm, 1 heures, ECHA
		2200 ppm, 1 heures, ECHA
		1250 ppm, 4 heures, ECHA
		65 mg/L, 4 heures, HSDB
		65 ppm, 4 heures, HSDB
		3.5 mg/l/4h, HSDB
		3.2 mg/l/4h, HSDB
	souris	244 ppm, 30 minutes, HSDB
		67 mg/L, 4 heures, HSDB
<i>Orale</i> DL50	Pas disponible	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas disponible.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.	
Cancérogénicité	Non classé.	
Toxicité pour la reproduction	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.	
Danger par aspiration	Non classé.	
Effets chroniques	L'exposition répétée peut causer la bronchite chronique, l'œdème pulmonaire, et l'érosion ou la décoloration des dents.	
Autres informations	Pas disponible.	

12. Données écologiques

Écotoxicité			
Voir ci-dessous			
Données écotoxicologiques			
Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Acide nitrique (CAS 7697-37-2)			
Aquatique			
Crustacés	CL50	Carcinus maenas	180 mg/L, 48 heures
		Cockle (Cerastoderma edule)	330 - 1000 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Starfish (Asterias rubens)	100 - 330 mg/L, 48 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.		

Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--------------------	--

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN2031
Appellation réglementaire adéquate	ACIDE NITRIQUE, à l'exclusion de l'acide nitrique fumant rouge, contenant au moins 65 %, mais au plus 70 % d'acide nitrique
Classe de danger	8
Classement des dangers subsidiaires	5.1
Groupe d'emballage	II

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.
--------------------------------------	---

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT	Contrôlé
Règlements internationaux	Contrôlée

Inventaires

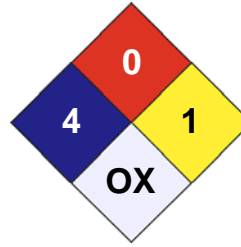
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 4
Inflammabilité	0
Danger physique	1
Protection individuelle	X



Date de publication	18-Avril-2019
Date de la révision	18-Avril-2019
Date en vigueur	18-Avril-2017
Version n°	02

Autres informations Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021